

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[195_Lettres d'Abel Villemain à Guizot : 1827-1868](#)[Item](#)[Le 22 juillet 1859, Abel Villemain à François Guizot](#)

Le 22 juillet 1859, Abel Villemain à François Guizot

Auteurs : Villemain, Abel-François (1790-1870)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie française](#), [Enfants \(Guizot\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1859-07-22

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 60, AN : 163 MI 42 AP 195 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Villemain, Abel-François (1790-1870), Le 22 juillet 1859, Abel Villemain à François Guizot, 1859-07-22

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8713>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 05/06/2025

60

22 juillet 1859

Mon cher ami,

Je m'empresse d'acquiescer mon mandat. L'Assemblée

a fixé la séance publique annuelle au jeudi

15 août, sauf l'approbation supérieure act.

exigée, même pour cette séance. Il nous

semblait difficile de prendre une autre

date; et votre préférence indiquée

était desirée. Il y aura séance intérieure

pour la lecture préalable, le mardi 23 août.

et on demandera peut-être aussi que cette

lecture ait lieu dès le jeudi précédent (18 août.)

mais votre convenance devra être de l'emmanché

Sur ce point: eh je maintiendrais en principe la
séance toujours usitée du mardi antérieur à
la séance publique.

J'ai eu beaucoup de plaisir à voir M^r votre
fils et à entendre quelques fragments de
traduction newscap en temples de son
hamlet. L'ensemble cela je crois un

excellent travail, mais va-t-on s'occuper

de littérature depuis la pays retablie et
consolidée, jusqu'on ne ferait pendant

la dernière guerre. Je n'ose le croire.

Veuillez je vous prie me présenter
mes respects à Mesdames vos filles.

Je suis bien de vous. Confier.

Ce 22. 1859

J. Guizot